

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 16 NOVEMBRE 2022

**15- Objet : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) -
MODIFICATION DU DELEGUE SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE LASSERRE**
N° Ordre : DE-121-2022
Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président
Nomenclature : 5 3 4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Francescas, après convocation du 09 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : M. Alban CASSAGNABERE
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fioux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES
Le Frechou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE
Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA,
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Alain POLO
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, et MM Hugues DAVID, Patrice DUFAU et Nicolas LACOMBE,
Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : -
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : -
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : -
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrilles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques ECHEVERRIA

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Marc GELLY à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à M. Hugues DAVID,
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Alain LORENZELLI
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Jacques LAMBERT

Membre absent excusé (2) :**Barbaste** : M. Michel DAUNES**Lavardac** : M. Georges BARBARA**Membre absent non excusé (4) :****Nérac** : Mme Mélanie SERRES-SOLANO et MM Patrick GOLFIER et Serge ARNAUNE**Sainte-Maure-de-Peyriac** : M. Robert LINOSSIER**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Votants : 46

Absents : 14

- Dont « pour » : 46

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération DE-002-2020 du conseil communautaire du 22 janvier 2020 portant création de la CLECT,

Vu la délibération DE-118-2020 du conseil communautaire du 9 septembre 2020 actant la liste des membres de la CLECT,

Vu la délibération DE-149-2020 du 18 novembre 2020 modifiant la liste pour les communes de Saint Pé Saint Simon et de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-088-2021 du 10 novembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-106-2021 du 15 décembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Sos,

Vu la délibération DE-075-2022 du 29 juin 2022, modifiant la désignation pour la commune de Réaup-Lisse,

M. le Président rappelle au conseil communautaire qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été créée par délibération du 22 janvier 2020 entre la communauté de communes et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges. Chaque commune est représentée.

M. le Président informe que suite au décès de M. Latour Guy, élu de la commune de Lasserre, il convient de modifier le poste de suppléant qu'il occupait jusqu'alors.

Considérant la délibération transmise par la mairie de Lasserre le 19 octobre 2022 concernant la désignation du délégué suppléant au sein de la CLECT, à savoir M. Hanrot Dominique.

Il convient donc de mettre à jour la liste des membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Considérant l'exposé du Président
 Après en avoir délibéré
 DECIDE à l'unanimité

► De prendre en compte la modification ci-dessus et de valider la liste des membres de la CLECT comme suit :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANT
	NOM-PRENOM	NOM-PRENOM
ANDIRAN	GUETTE Sandra	LABARTHE Lionel
BARBASTE	DAUNES Michel	TONIN Valérie
BRUCH	ROSSI Mireille	CARPINELLA Lionel
BUZET	MOLINIE Jean-Louis	SANCHEZ Pascal
CALIGNAC	DAVID Stéphanie	LACOR Patrice
ESPIENS	LARROCHE Serge	GRISO Liliane
FEUGAROLLES	GARRABOS Jean-François	DUBOURDIEU Gilles
FIEUX	AREVALILLO Joel	CERVERA Brigitte
FRANCESSAS	LABORDE Paulette	PERIER Claudette
FRECHOU (LE)	REAU Pierre	FUHREL Isabelle
LAMONTJOIE	CHARRIER Baptiste	KRUGER Christian
LANNES	TEULERE William	CAPOT-BEN-SOUSSAN Audrey
LASSERRE	PERES Serge	HANROT Dominique
LAVARDAC	MADER Pierre	BIASOTTO Ludovic
MEZIN	CHAPOLARD Jacques	COMINOTTI José
MONCAUT	MALISANI Francis	LAMOUREUX Olivier
MONCRABEAU	CHOISNEL Nicolas	DELFOUR Denis
MONTAGNAC S/ A.	TOLO Jean-Louis	LABARDANT Jean
MONTESQUIEU	FERRI Patrick	DULONG Jean-Michel
MONTGAILLARD	DE COLOMBEL Henri	CAILLAU Maryline
NERAC	LACOMBE Nicolas	SANCHEZ Frédéric
NOMDIEU (LE)	LUSSAGNET Jean-Pierre	ECHEVERRIA Valérie
POMPIEY	SUAREZ Jean-Pierre	JANCOVEK David
POUDENAS	CHRETIEN Joël	MIRABAUD Nicolas
RÉAUP-LISSE	BARRAULT Kévin	EGLOFF Serge
STE MAURE DE PEYRIAC	LINOSSIER Robert	JACQUIN Patrice
SAINT PÉ SAINT SIMON	SABATHIER Michel	WILLEMSEN Eveline
SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE	BELLO Alain	AIRODO Daniel
SAUMONT (LE)	ROMET Gilles	
SOS	STALTER Claudette	DAUBA Valérie
THOUARS-SUR-GARONNE	VICINI Jean-Pierre	BESSIERES Christophe
VIANNE	MERCADIE Sylvie	BENLLOCH Laurence
XAINTRAILLES	AIROLA Pascal	MOUCHET Jérôme

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président
Alain LORENZELLI

Publication le : 21 NOV. 2022

